

Vive + Jésus!

289

De notre premier Monastère d'Amneval,
le 25^e décembre 1871.

Ma très-honorée Sœur et bien-aimée Mère,

C'est aux sollicitations d'un certain nombre de nos très-honorées Sœurs les Supérieures, que nous ^{ns} rendons aujourd'hui, pour faire à vos Charités une proposition qui, j'en suis sûre, trouvera un vif écho dans votre cœur, et répondra à vos pieux désirs. Il s'agit, ma bien chère Mère, d'un hommage unanime de l'Institut, rendu au Sacré Cœur de Jésus par une consécration unanime, faite dans tous nos Monastères, en un même jour et en une même heure, si c'est possible. Cette consécration a sans doute déjà été faite bien des fois par chacune de nous, et il est vrai de dire, que dès que nous sommes fille de la Visitation, nous sommes toutes dédiées au divin Cœur, aussi la pieuse cérémonie à laquelle nous invitons votre Charité, n'est-elle qu'une confirmation de notre donation et un nouveau témoignage de notre amour et de notre fidélité envers ce Cœur qui nous a tant aimées. Ce témoignage, ma très-honorée Sœur, nous le devons plus que jamais après toutes les grâces de préservation, reçues en bon nombre de nos Maisons, et celles que nous attendons encore dans les temps malheureux que nous traversons. Puis, n'est-il pas juste

et convenable que tandis que les ennemis de N. S. l'outragent, le blasphèment et voudraient l'anéantir, s'il était possible, nous, ses bienheureuses Epouses, nous nous groupions autour de Lui pour le consoler et le dédommager de tant d'outrages et de profanations? N'est-il pas à propos qu'au milieu des divisions et des dissensions dont le monde est rempli, que nous resserrions de plus en plus les liens de notre sainte union et de notre sacrée dilection par un hommage commun rendu à Celui qui est le foyer et le centre de la parfaite charité.

Du reste, dans cette manifestation de notre amour envers Lui, nous ne faisons qu'accomplir les désirs de notre St. Fondateur, qui dans les temps calamiteux, demande, des oraisons, jeûnes, pénitences et Communions extraordinaires. La gloire accidentelle de ce bienheureux Père ne pourra donc qu'être augmentée par notre petite fête de famille, surtout si cette circonstance nous est un renouvellement dans la pratique de nos saints devoirs. Nous avons encore la consolation de vous annoncer, ma bonne Mère, que notre St. Père le Pape a agréé notre démarche, et que par Bref, qu'il a bien voulu nous obtenir et nous envoyer nos chères Sœurs de Rome, il accorde une indulgence plénière pour le jour où nous ferons cette consécration au Cœur de Jésus, à la seule condition de la Confession, de la Communion, et d'une prière selon les intentions de Sa Sainteté. Le temps ne nous permet pas, ma bonne Mère, de vous transcrire ce Bref reconnu par notre digne Evêque, mais nous pensons que notre parole vous suffira, d'autant qu'il n'y a aucune formalité extraordinaire à remplir.

Après avoir bien prié le Cœur de Jésus de nous indiquer Lui-même le jour qui lui serait le plus agréable pour cette consécration, nous avons pensé qu'aucun ne serait mieux à son goût que celui qu'il a désigné lui-même, c'est-à-dire le 1^{er} Vendredi du mois. C'est pourquoi nous avons choisi le 1^{er} vendredi de février, afin d'avoir le temps d'avertir nos Monastères les plus éloignés. Le jour coïncidant avec la fête de la Purification, et se

trouvant dans l'octave de notre St. Fondateur, nous sera vraiment comme une triple fête. Nous ne laisserons pas que de gagner l'indulgence plénière, puisqu'on en peut avoir plusieurs le même jour. Si donc votre Charité veut bien se rendre à notre invitation le 2 février, nous ferons cette consécration, dont nous prenons la liberté de vous envoyer la formule, afin que nous soyons unies, non seulement de sentiments mais encore de paroles. Nous la ferons après les Vêpres, devant le St. Sacrement exposé, ou à toute autre heure que V. G. choisira. Pour donner plus de solennité à cet acte de dévouement, nous pensons nous y préparer par un Triduum de parfaite fidélité à nos saintes obligations et par un examen sérieux de notre conduite, afin de retrancher tout ce qui, soit dans la Maison, ou dans nos propres personnes serait contraire à l'entière régularité et à l'esprit de notre Institut. Votre protestation de fidélité sera alors vraiment agréée de Celui qui a dit de nous: Ce me sera une troupe élue, mais je veux qu'elle soit sainte. Or, comme toute notre sainteté consiste dans la fidélité à nos bénites Règles, nous n'avons qu'à nous renouveler dans leur exacte pratique pour être regardées avec complaisance du divin Epoux, et faire du 1^r Vendredi de février un vrai jour de joie et de délices pour son Cœur.

Veillez, ma chère Mère, nous pardonner la liberté que nous avons prise aujourd'hui, liberté que nous n'aurions jamais osé prendre, si nous ne connaissions votre amour envers le Cœur de Jésus, si nous n'eussions été pressées par les démandes réitérées de nos très-honorées Coeurs les Supérieures, et si nous n'avions craint de manquer d'amour et de dévouement pour N. S. en ne nous rendant pas à de si pieux desirs. Est-il besoin d'ajouter, ma toute chère Mère, que nous comprenons parfaitement, que nous n'avons aucun droit de vous imposer la moindre chose, aussi nous ne faisons qu'une simple invitation, que vous êtes libre d'accepter ou de refuser. Veillez voir seulement dans notre démarche une preuve de l'entière et de

l'intime affection avec laquelle, en union de notre chère Sr. la dépositée
et de toute notre Communauté, je suis heureuse de vous offrir,
ainsi qu'à vos bien-aimées filles, nos vœux de bonne année,
et de leur dire, dans les Sacris Coeurs de Jésus et de Marie,

Ma très-honorée Sœur et bien-chère Mère,
Votre très-humble et indigne Sr. et S^{te} en N. S.

de la Visitation S^{te} Marie.

D. S. B.